

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU  
4 DECEMBRE 2012**

Présents : M. Edmond GARBO Président, M. Marc LAFFORGUE directeur, M. Jean Pierre DELANOY, M. Claude FRANCOIS, M. Aldo DE ZAN, M. Michel SCHLUCK,  
Procurations : Michel VINCK à Edmond GARBO  
Excusés : M. BUTIN maire, M. ROY trésorier payeur.  
Absents : M. Nicolas VOIRAND, Mme Marina CHARRIER-GROSJEAN.

**MONTANT DE L'ABONNEMENT 2013**

Le montant de l'abonnement 2012 est voté à 72 euros par la majorité des présents.

Décisions votées à l'unanimité :

- ✓ Le tarif dégressif qui était appliqué jusqu'à présent, sera abandonné à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- ✓ Désormais un abonné qui demande une déconnexion **par courrier** avant le 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours pourra être remboursé de la moitié de l'abonnement annuel ; au-delà, aucun remboursement ne sera effectué par la Régie.
- ✓ D'autre part, l'abonnement annuel est fixé à 40 euros pour tout nouveau branchement effectué à partir du 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours. Pour les abonnés demandant le branchement au réseau avant cette date il sera appliqué la tarif annuel en cours..

**TARIFS 2013 POUR LES CONNEXIONS ET BRANCHEMENTS**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, un seul tarif, 115 euros, sera appliqué pour toute connexion ou premier branchement au réseau.

**ECHEANCES DE REGLEMENT DE L'ABONNEMENT 2013**

L'avis d'échéance de l'abonnement 2013 paraîtra dans la prochaine Dépêche Meulsonne. Samedi 26 janvier, il sera distribué nominativement aux abonnés. Une permanence sera mise en place le samedi 16 février, de 10 h à 12h. La date limite de paiement est fixée au samedi 2 mars 2013.

**TRAVAUX POUR LA FUTURE MAIRIE**

Les travaux de la nouvelle mairie, place Charles de Gaulle, nécessitent l'enfouissement d'une partie des réseaux. Pour la Régie, une demande de prise en charge par la commune des frais d'enfouissement de la section du réseau concerné ainsi que les branchements des 5 à 6 abonnés sera proposée par Marc Lafforgue au bureau municipal. Montant estimé : 3 600 euros.

## **TRAVAUX ENVISAGES EN 2013**

L'arrivée annoncée dans la presse de 6 nouvelles chaînes TNT pour le 12 décembre ne se fera pas pour la Lorraine à cette date. Les informations obtenues à ce jour font état d'une mise en place dans le deuxième semestre 2013.

En tout état de cause, il sera impératif d'approvisionner 5000 euros pour cette opération dans le budget 2013.

## **DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES**

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité le virement des crédits suivants :

- pour la Section de Fonctionnement :

compte 617: + 1 700 €

compte 6152 : - 1 700 €

compte 6811 : + 459,63 € (chp 042)

compte 023 : - 459,63 €

- pour la Section d'Investissement :

compte 2808: - 4 200 €

compte 28151 : + 3 337,58 €

compte 28154 : + 344,30 €

compte 28183 : + 518,12 €

compte 2805 : + 459,63 € (chp 040)

compte 021 : - 459,63 €

## **BILAN DE FONCTIONNEMENT DU RESEAU**

4 pannes en 2012 ont été comptabilisées sur le réseau, ce qui démontre que les actions de maintenance préventive portent leurs fruits et que le réseau est devenu assez fiable.

## **SECRETARIAT DE LA REGIE**

Sur proposition du président, le poste de secrétaire-adjointe est créé au sein du Conseil d'administration. Martine Garbo actuellement Régisseur de la Régie assumera également cette fonction. Vote à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Michel Schluck, vice-président de la Régie, souhaite sa déconnexion du réseau pour convenances personnelles et présentera par la même occasion sa démission du Conseil d'administration de la Régie au Conseil Municipal. Avec le décès de M. Gonzales et la démission de Michel Schluck, le Conseil d'administration de la Régie sera composé de 7 membres au lieu de 9.

Les Membres du Conseil d'Administration

Le Président, E. GARBO